

Démarche de positionnement d'un PGI dans le cadre du Plan de Pérennité

PGI: Progiciel de Gestion Intégrée

Discussion avec la PCD
(Document de travail)



LA PERSONNE
AVANT TOUTE CHOSE

2014-09-08

Société de l'assurance
automobile

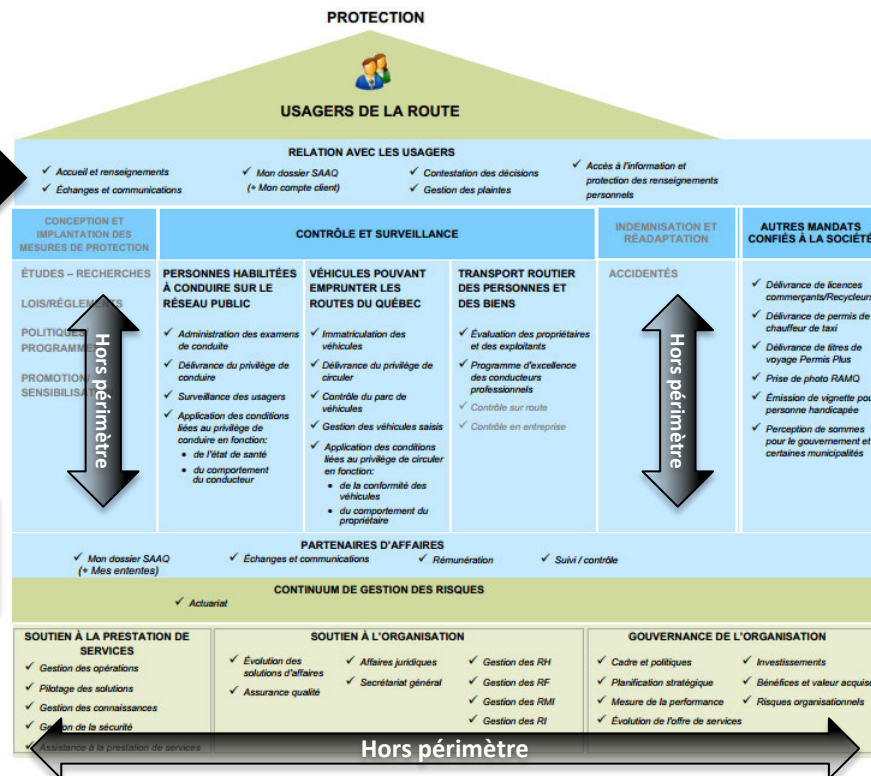
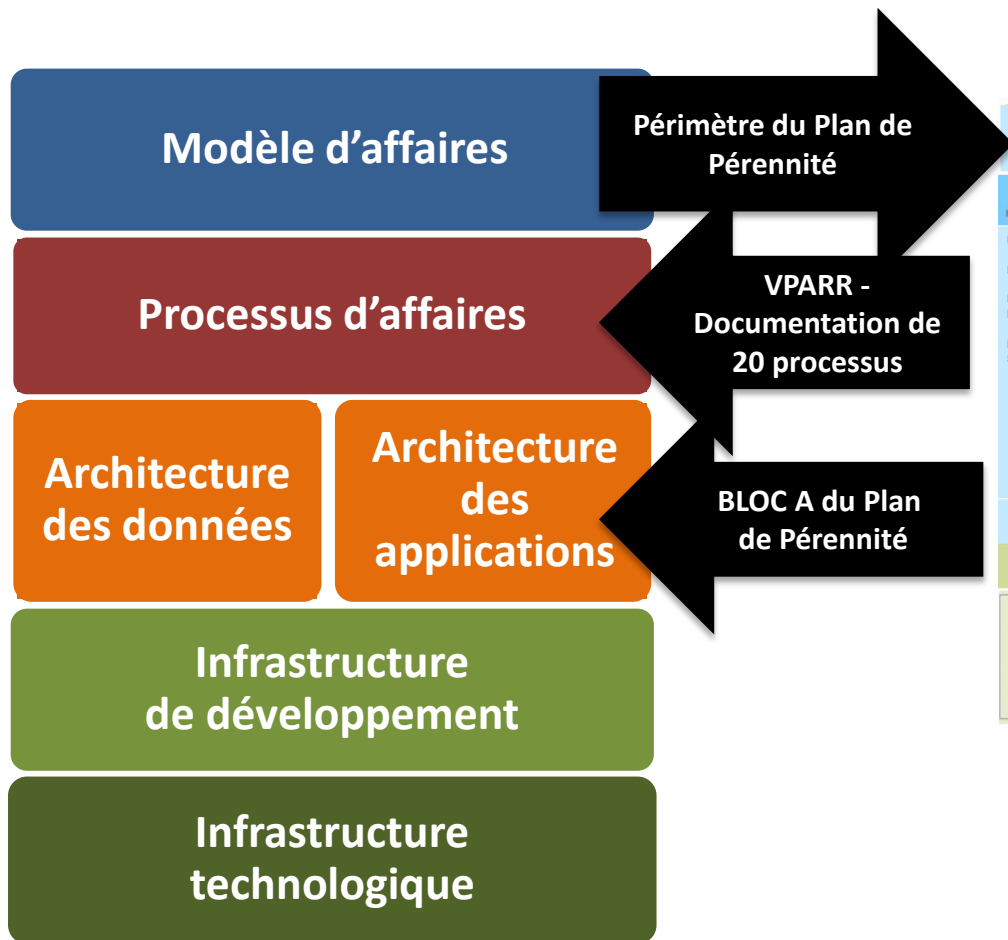
Québec



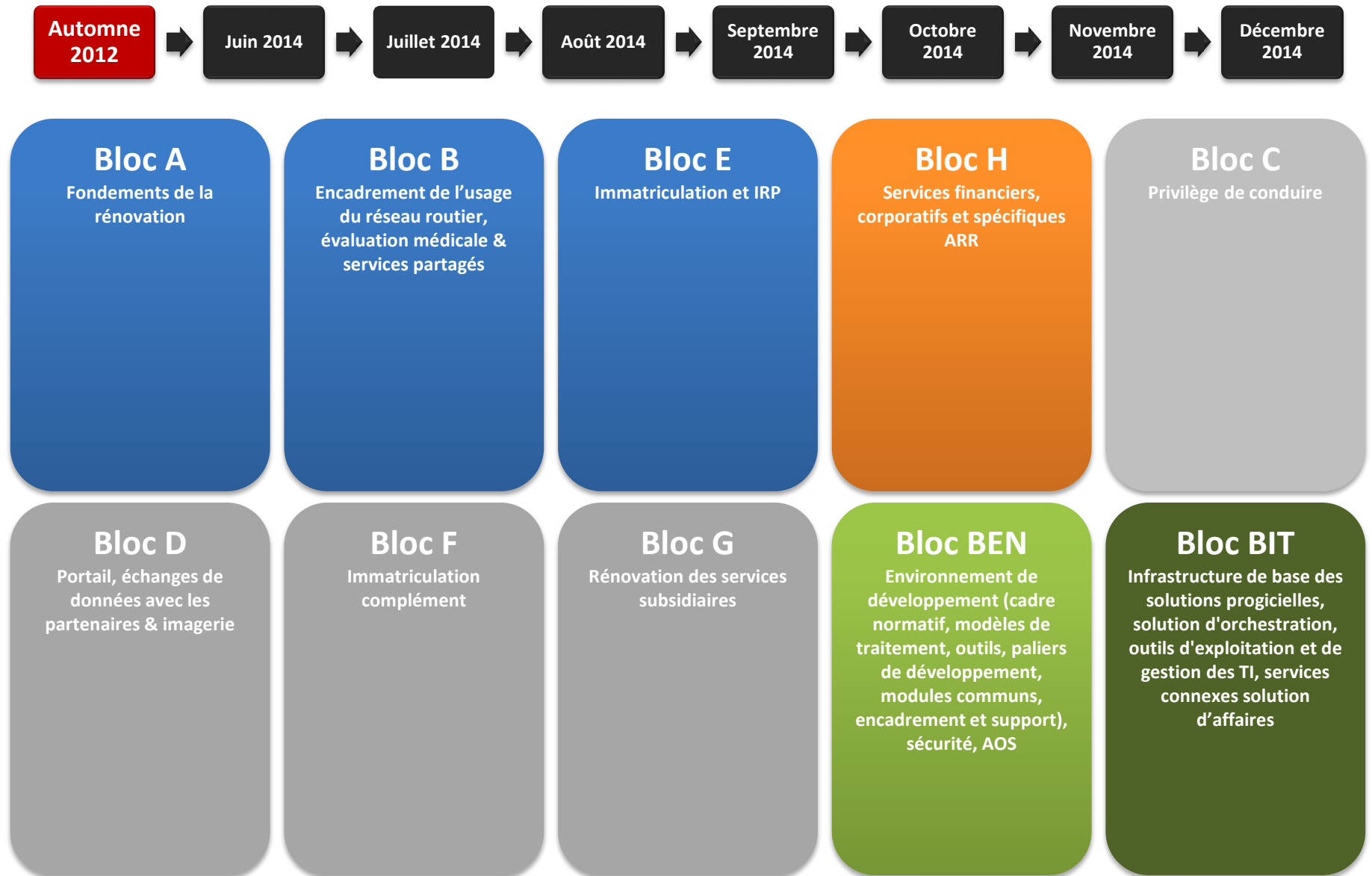
Agenda

- Rappels
- Ce qui a été accompli:
 - Bloc A - Phase de conception complétée
 - Projet des balises administratives en 2 phases distinctes
 - Phase 1 - Bloc B, Bloc E et Bloc H
 - Bloc H - Avis d'intérêt pour la sélection d'un progiciel financier
 - Bloc BEN - Phase de conception complétée
 - Bloc BIT - Phase de conception complétée
 - Bloc H - Étendue des solutions progicielles des fournisseurs dans le cadre de l'avis d'intérêt
- Choix technologiques (CTI – Octobre 2010)
- Constats sur l'étendue des solutions progicielles suite à l'avis d'intérêts du bloc H vs choix technologiques
- Positionnement PGI
- Annexe

Vision globale

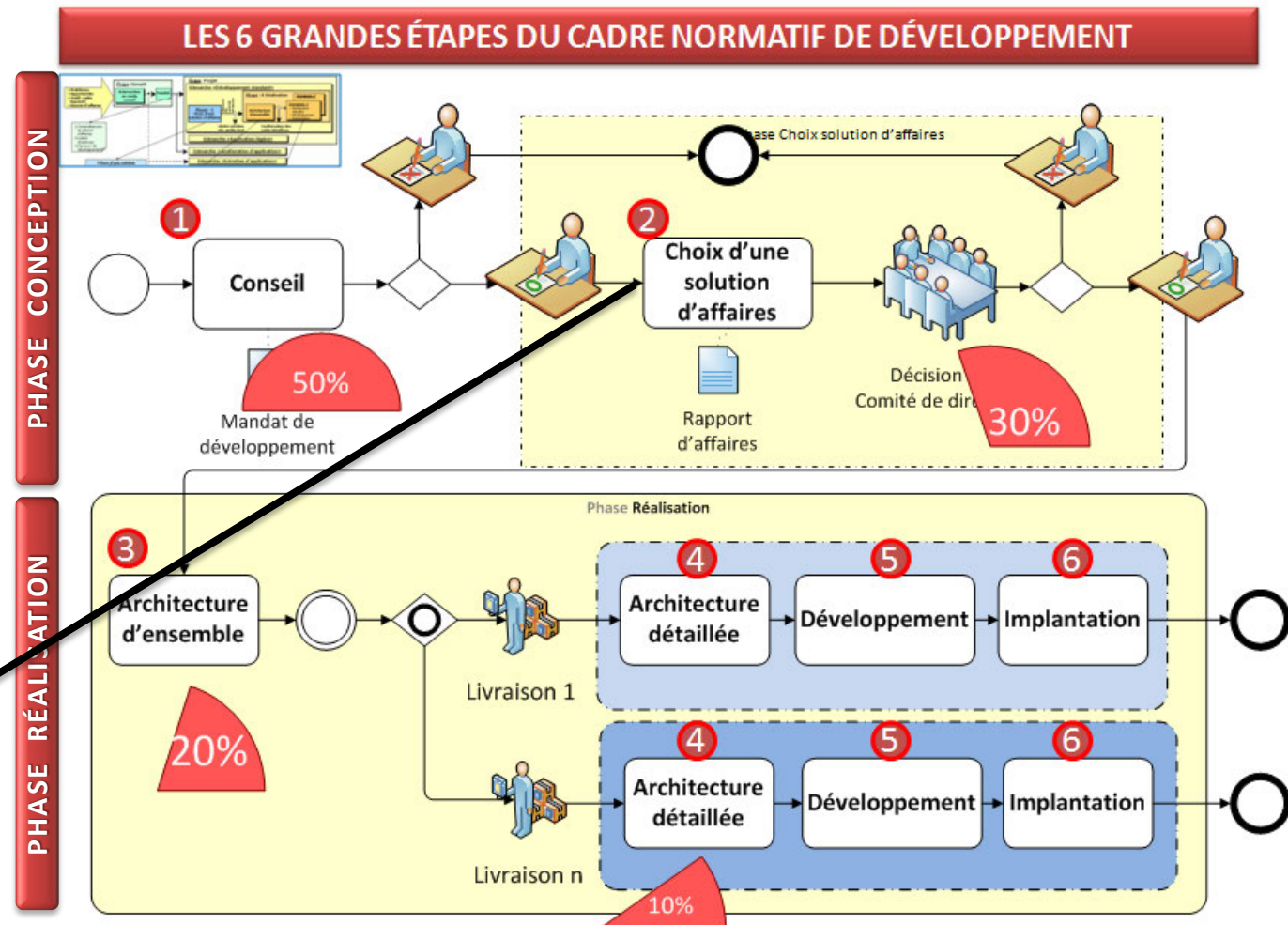


Plan de pérennité de l'accès au réseau routier (ARR)

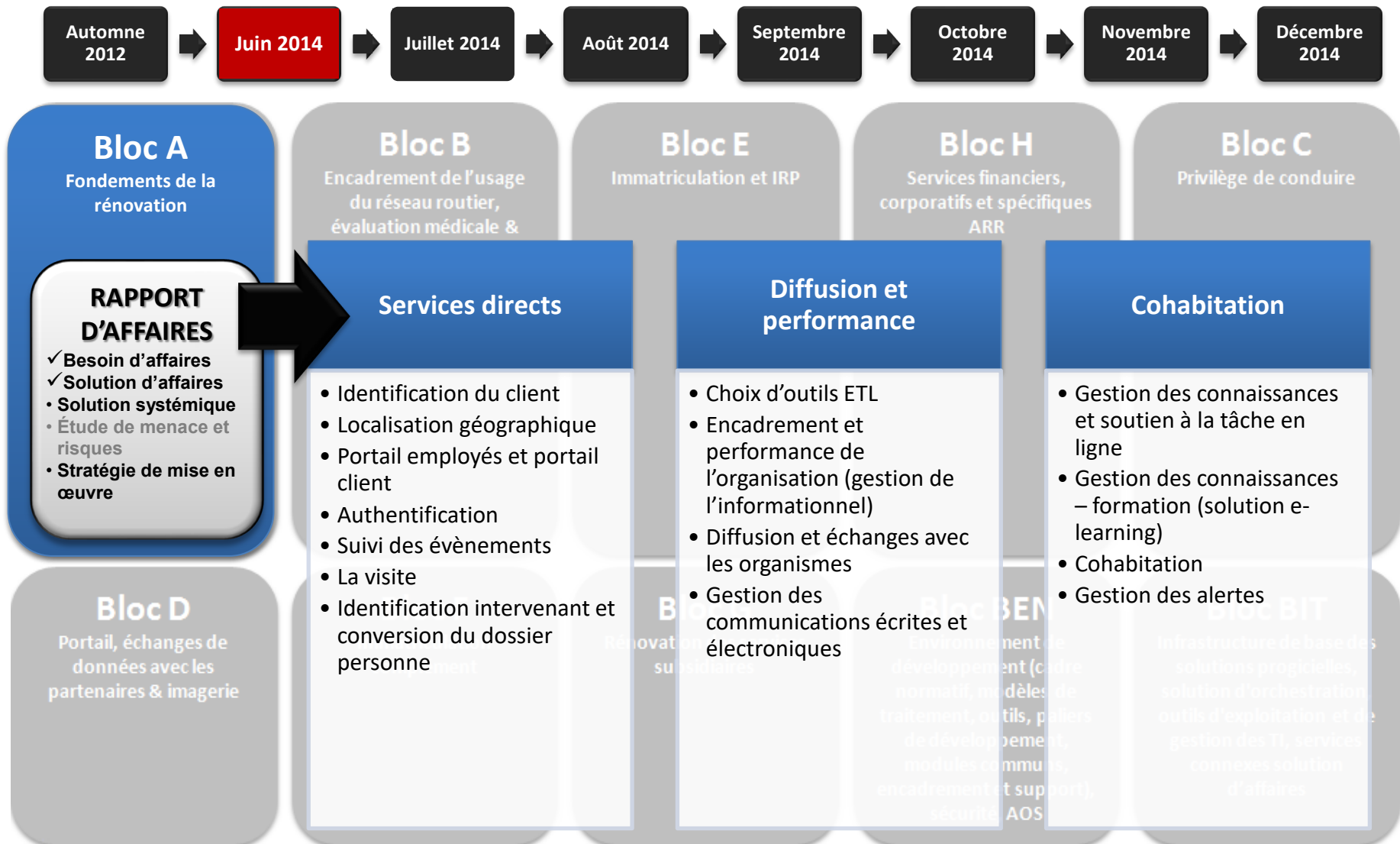


Vue d'ensemble du cadre normatif de développement....un rappel

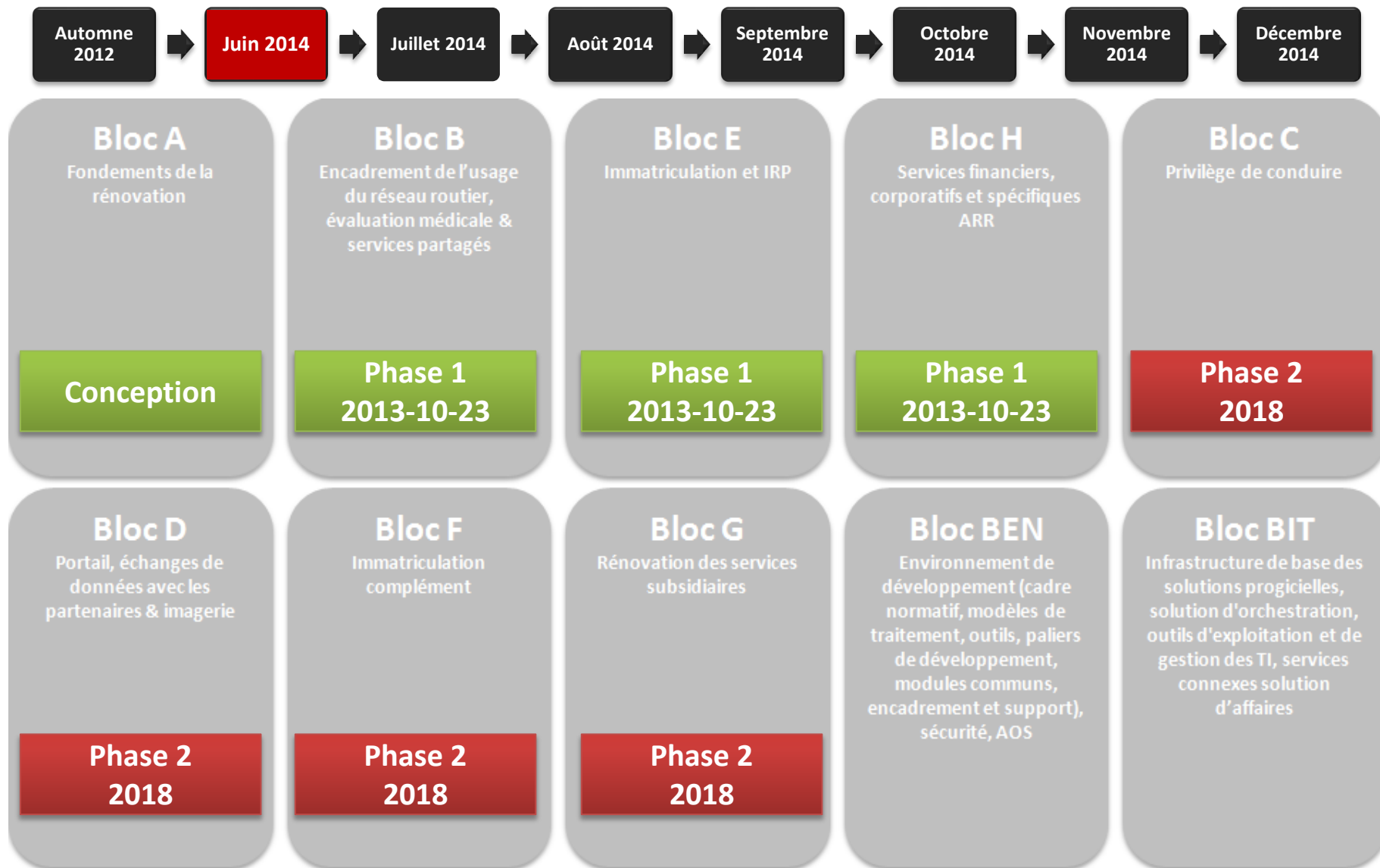
- Chaque bloc du Plan de Pérennité (PP) est divisé en projets
- Chaque projet est assujéti au cadre normatif de développement



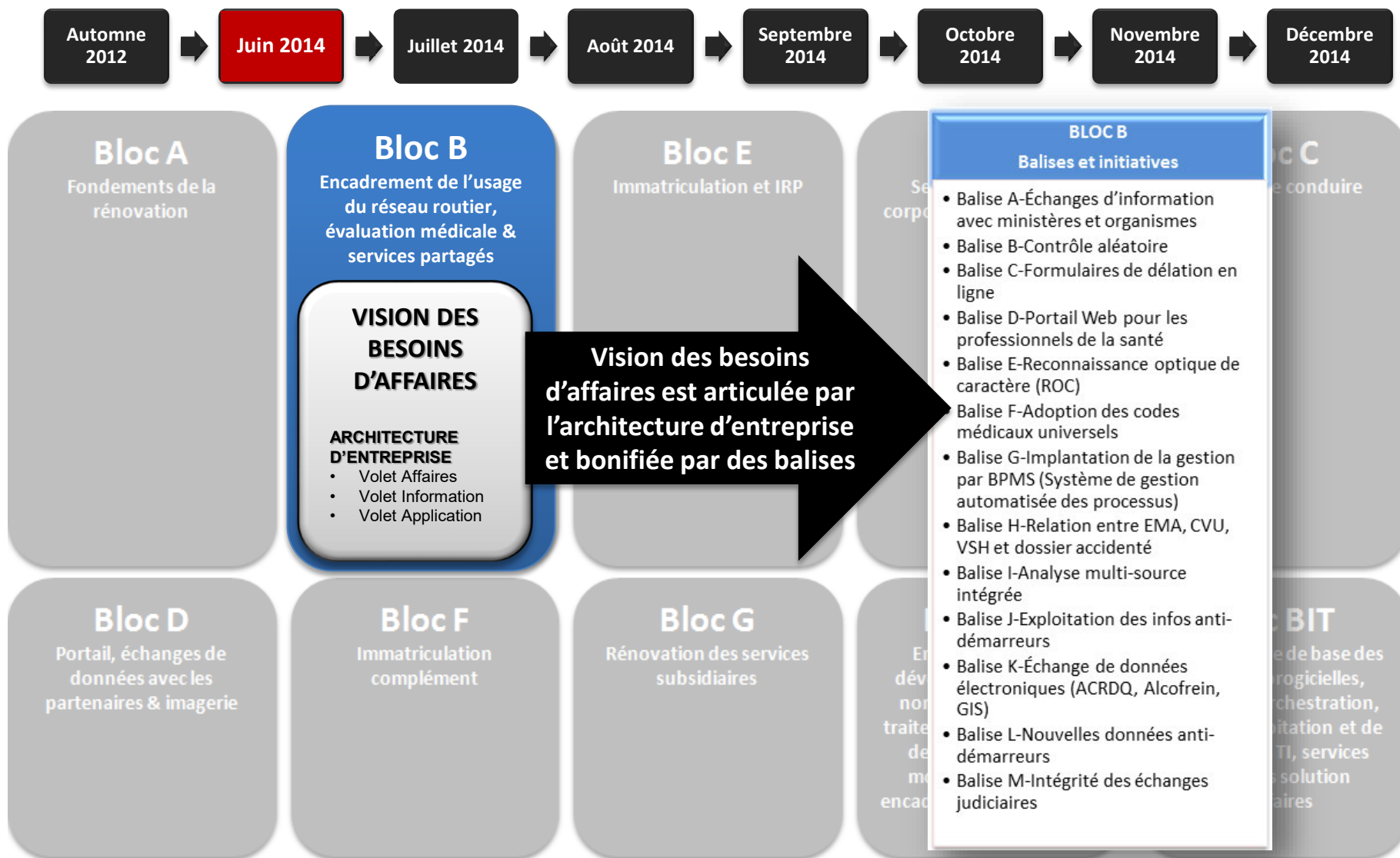
Bloc A - Phase de conception complétée



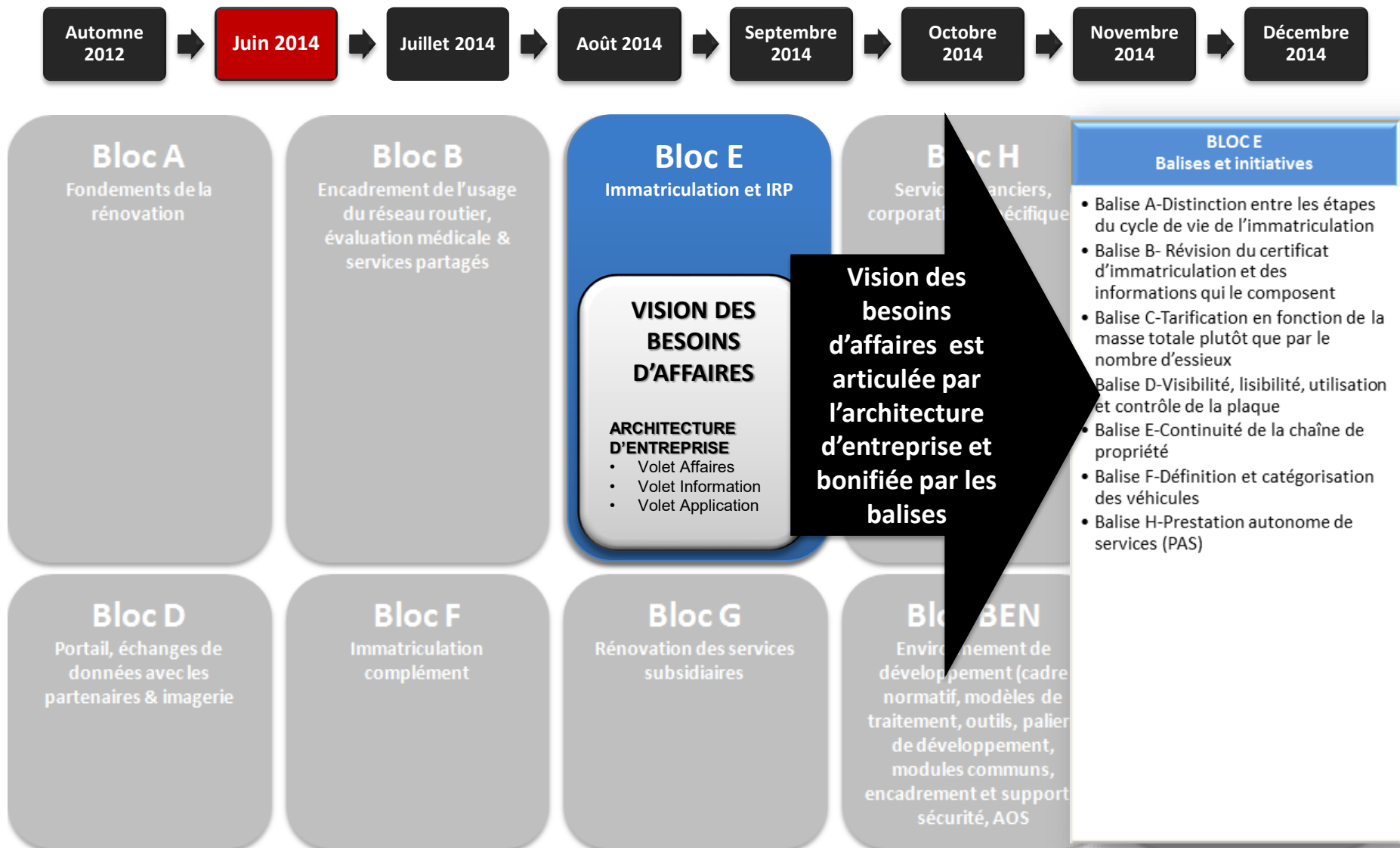
Projet des balises administratives: 2 phases distinctes



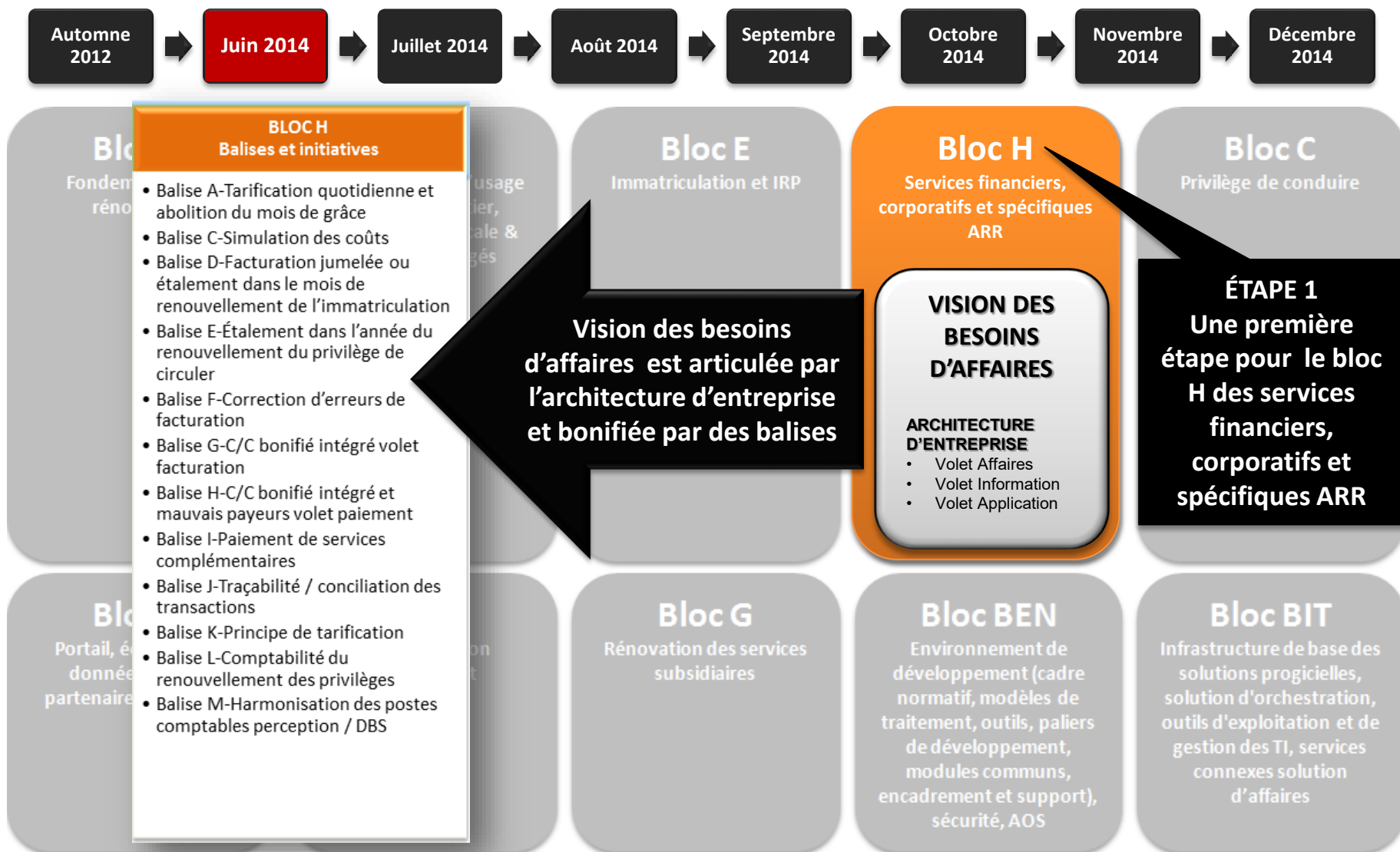
Projet des balises administratives – Phase 1



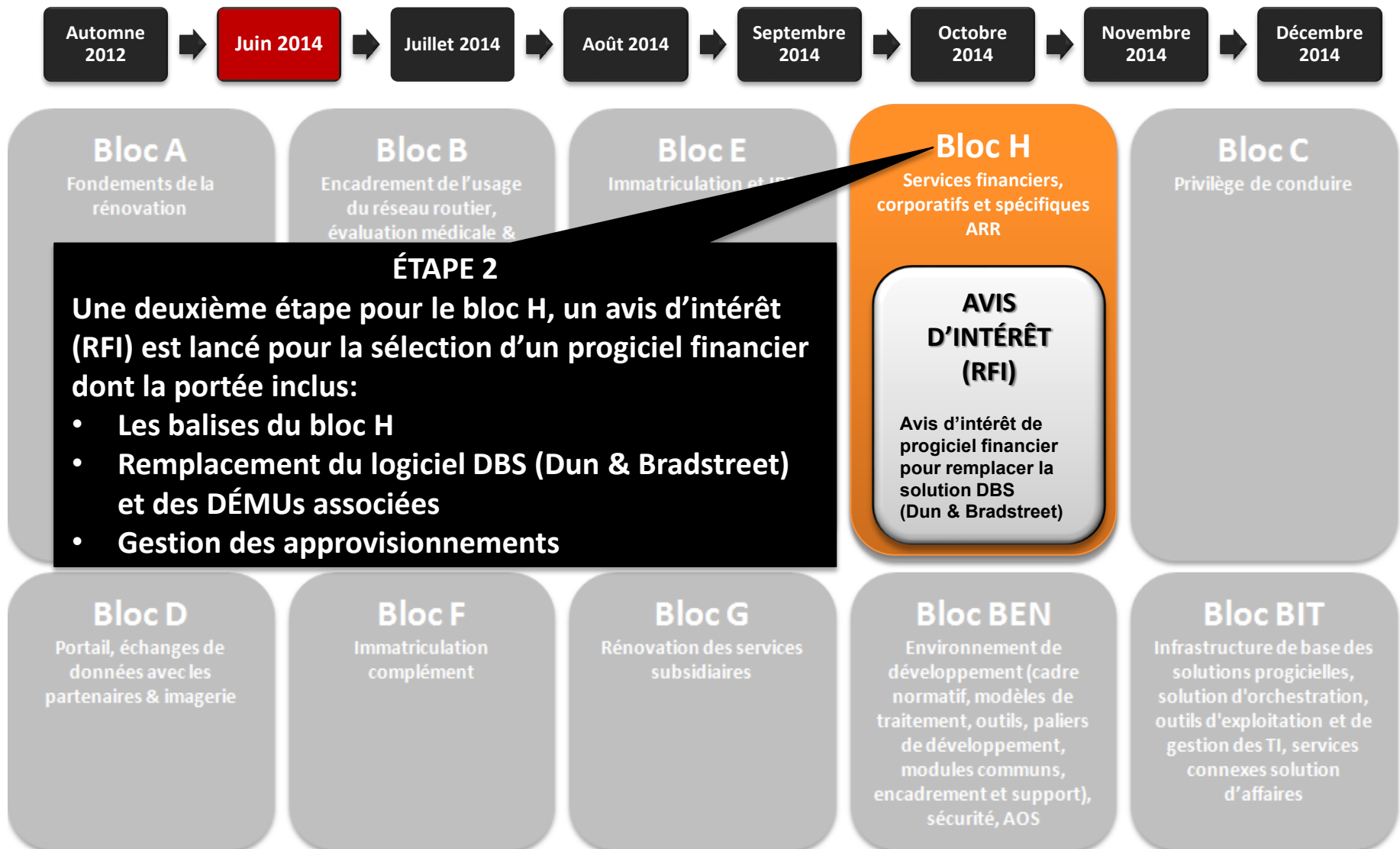
Projet des balises administratives – Phase 1



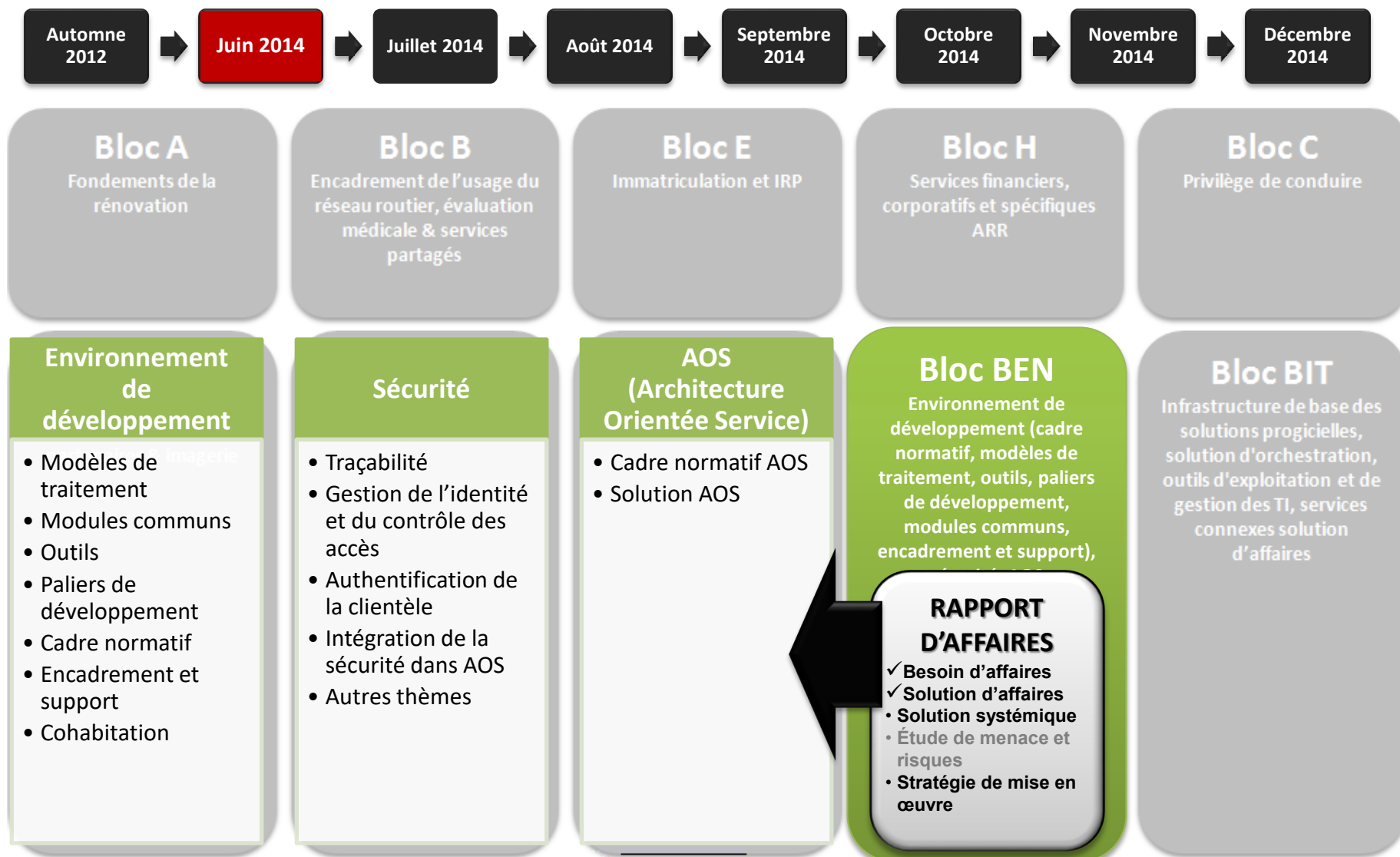
Projet des balises administratives – Phase 1



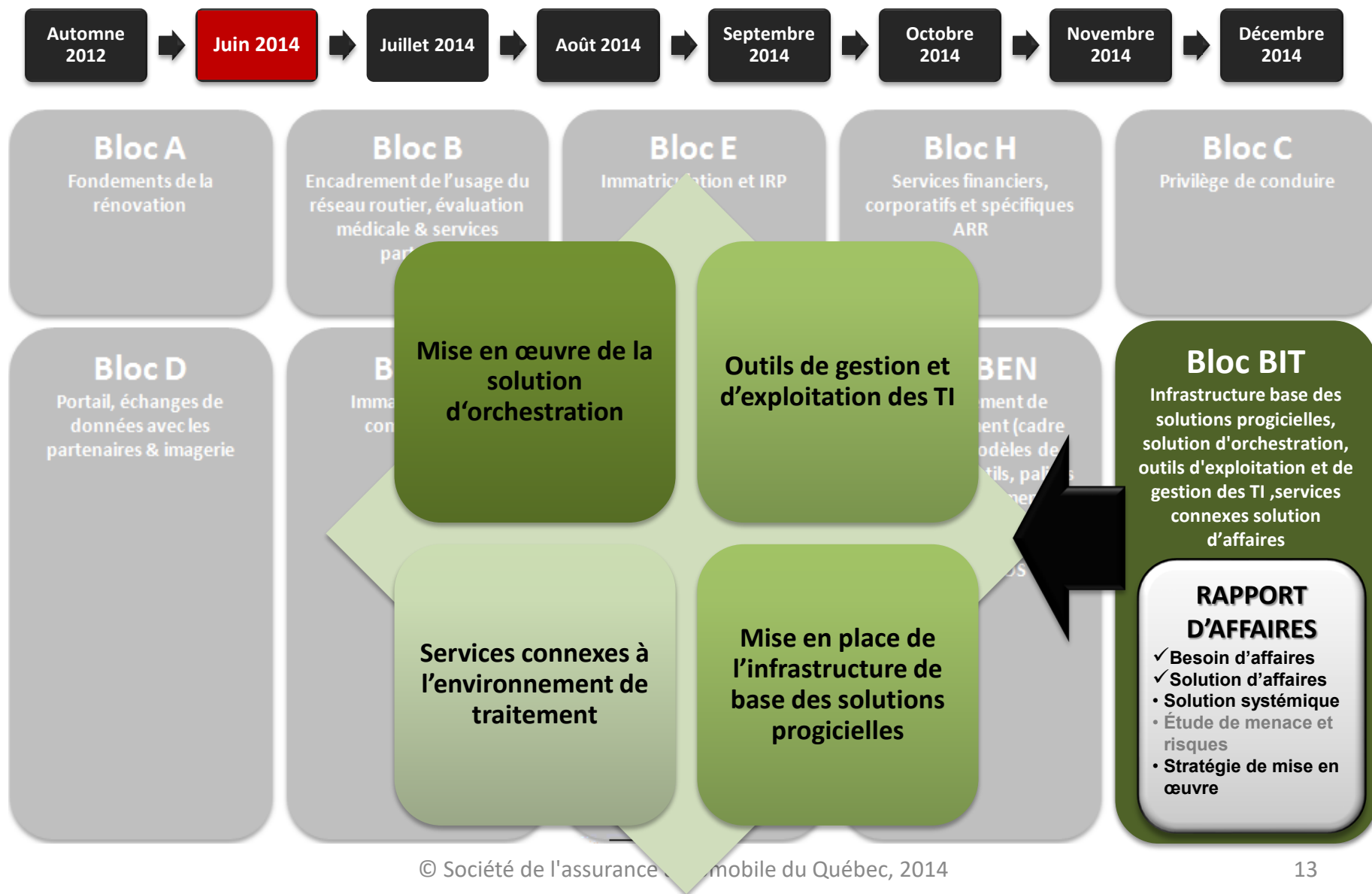
Bloc H - Avis d'intérêt pour la sélection d'un progiciel financier



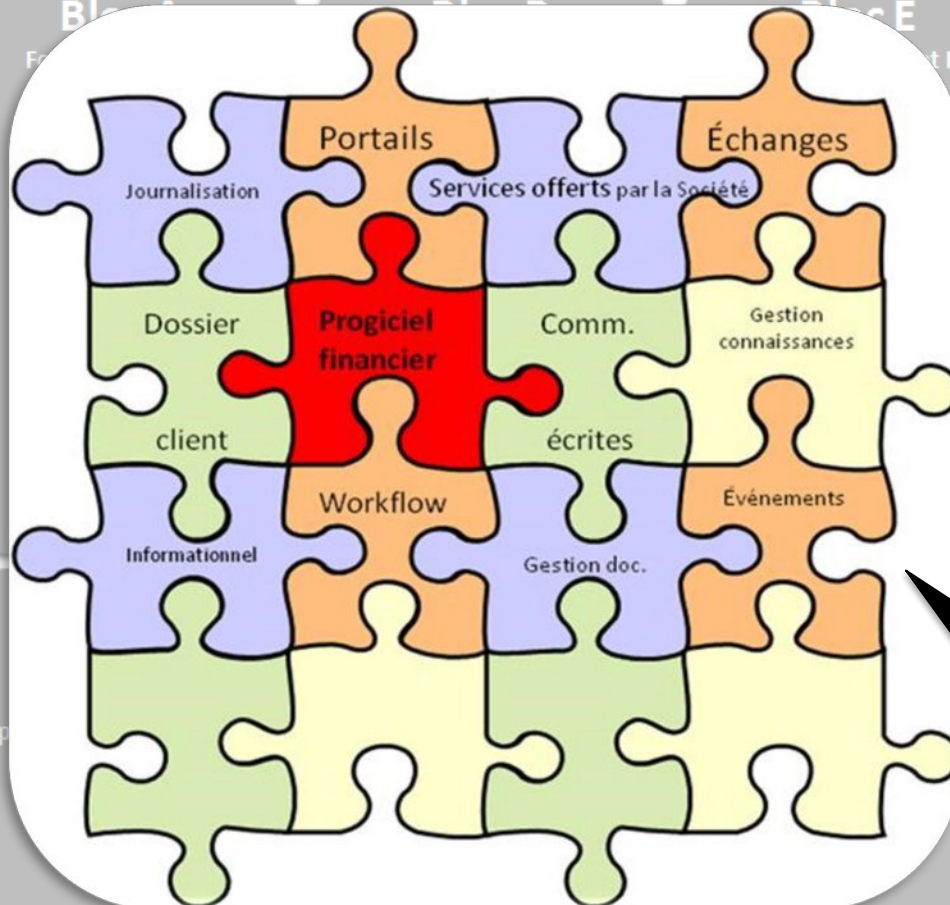
Bloc BEN - Phase de conception complétée



Bloc BIT - Phase de conception complétée



Bloc H - Étendue des solutions progicielles des fournisseurs dans le cadre de l'avis d'intérêt



Bloc H

Services financiers,
corporatifs et spécifiques
ARR

AVIS D'INTÉRÊT (RFI)

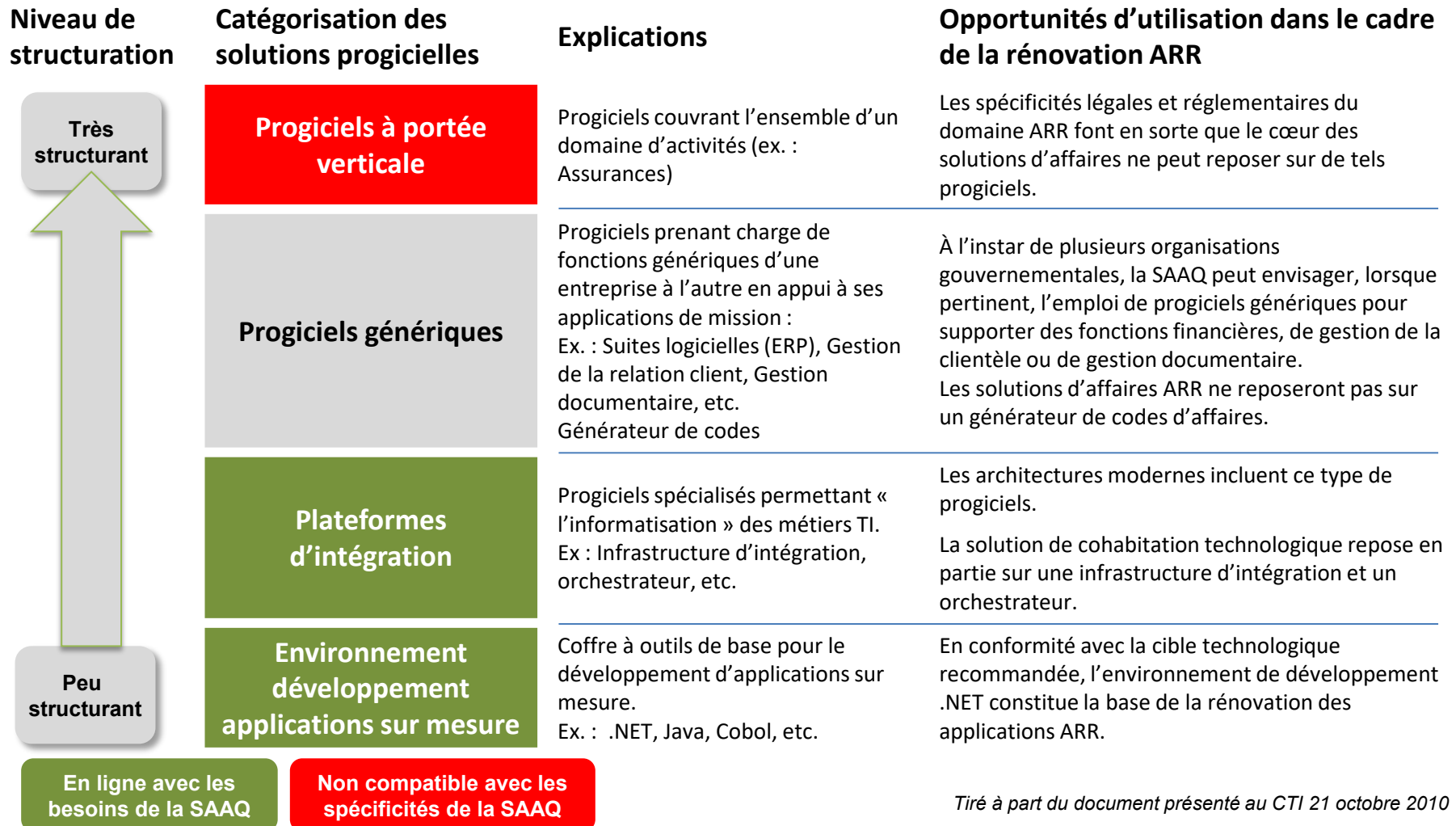
Avis d'intérêt de
progiciel financier
pour remplacer la
solution DBS
(Dun & Bradstreet)

Bloc C

Privège de conduire

Dans le cadre de l'avis d'intérêt, une demande concernant d'autres besoins de la société a été faite aux fournisseurs afin de voir l'étendue du périmètre de leur solution

Choix technologiques....un rappel



Tiré à part du document présenté au CTI 21 octobre 2010

Choix technologiques....un rappel

- En conformité avec la vision et les orientations TI, le développement des applications rénovées reposera sur deux modes :
 - Développement maison
 - Solutions d'affaires directement reliées à la mission ARR
 - Progiciels génériques⁽¹⁾ : utilisation d'une façon non personnalisée
 - Essentiellement au niveau des applications partagées et de soutien à l'organisation

⁽¹⁾ : La prise en considération des logiciels libres sera conforme aux dispositions en la matière du projet gouvernemental de Politique-cadre sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics

Synthèse

Bloc A

Fondements de la rénovation

RAPPORT D'AFFAIRES

- ✓ Besoin d'affaires
- ✓ Solution d'affaires
- Solution systémique
- Étude de menace et risques
- Stratégie de mise en œuvre

Bloc B

Encadrement de l'usage du réseau routier, évaluation médicale & services partagés

VISION DES BESOINS D'AFFAIRES

- ARCHITECTURE D'ENTREPRISE**
- Volet Affaires
 - Volet Information
 - Volet Application
- + **BALISES ADMINISTRATIVES**

Bloc E

Immatriculation et IRP

VISION DES BESOINS D'AFFAIRES

- ARCHITECTURE D'ENTREPRISE**
- Volet Affaires
 - Volet Information
 - Volet Application
- + **BALISES ADMINISTRATIVES**

Bloc H

Services financiers, corporatifs et spécifiques ARR

VISION DES BESOINS D'AFFAIRES

- ARCHITECTURE D'ENTREPRISE**
- Volet Affaires
 - Volet Information
 - Volet Application
- + **BALISES ADMINISTRATIVES**

Étape 1

AVIS D'INTÉRÊT (RFI)

Avis d'intérêt de progiciel financier pour remplacer la solution DBS (Dun & Bradstreet)

Étape 2

Bloc C

Privilège de conduire

ARCHITECTURE D'ENTREPRISE

- Volet Affaires
- Volet Information
- Volet Application

Bloc D

Portail, échanges de données avec les partenaires & imagerie

ARCHITECTURE D'ENTREPRISE

- Volet Affaires
- Volet Information
- Volet Application

Bloc F

Immatriculation complément

ARCHITECTURE D'ENTREPRISE

- Volet Affaires
- Volet Information
- Volet Application

Bloc G

Rénovation des services subsidiaires

ARCHITECTURE D'ENTREPRISE

- Volet Affaires
- Volet Information
- Volet Application

Bloc BEN

Environnement de développement (cadre normatif, modèles de traitement, outils, paliers

RAPPORT D'AFFAIRES

- ✓ Besoin d'affaires
- ✓ Solution d'affaires
- Solution systémique
- Étude de menace et risques
- Stratégie de mise en œuvre

Bloc BIT

Infrastructure de base des solutions progicielles, solution d'orchestration, outils d'exploitation et de

RAPPORT D'AFFAIRES

- ✓ Besoin d'affaires
- ✓ Solution d'affaires
- Solution systémique
- Étude de menace et risques
- Stratégie de mise en œuvre

Bloc H- Résultats de l'évaluation des solutions progicielles de l'avis d'intérêts

Automne 2012

→ Juin 2014

→ **Juillet 2014**

→ Août 2014

→ Septembre 2014

→ Octobre 2014

→ Novembre 2014

→ Décembre 2014

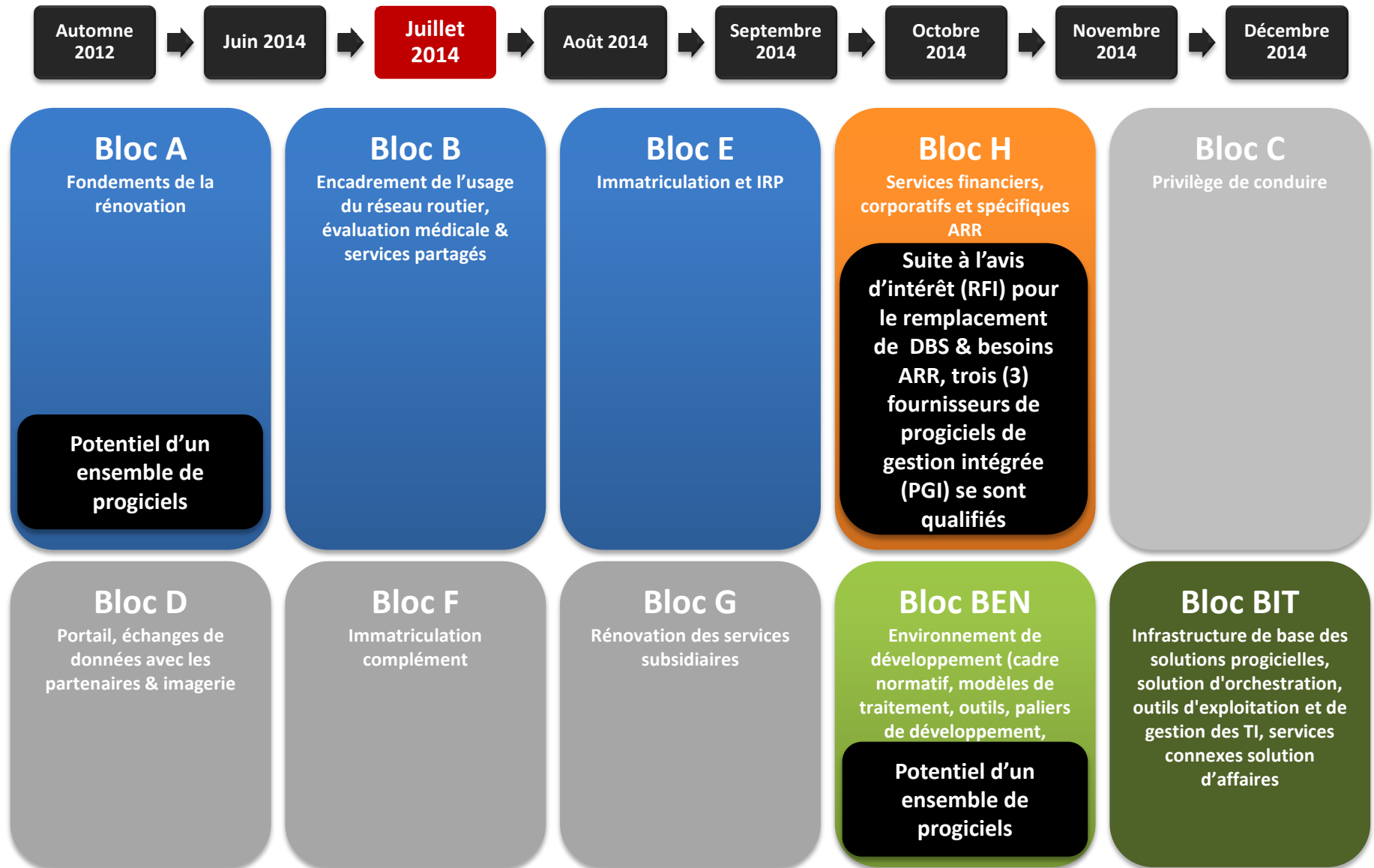
Bloc H

Services financiers, corporatifs et spécifiques ARR

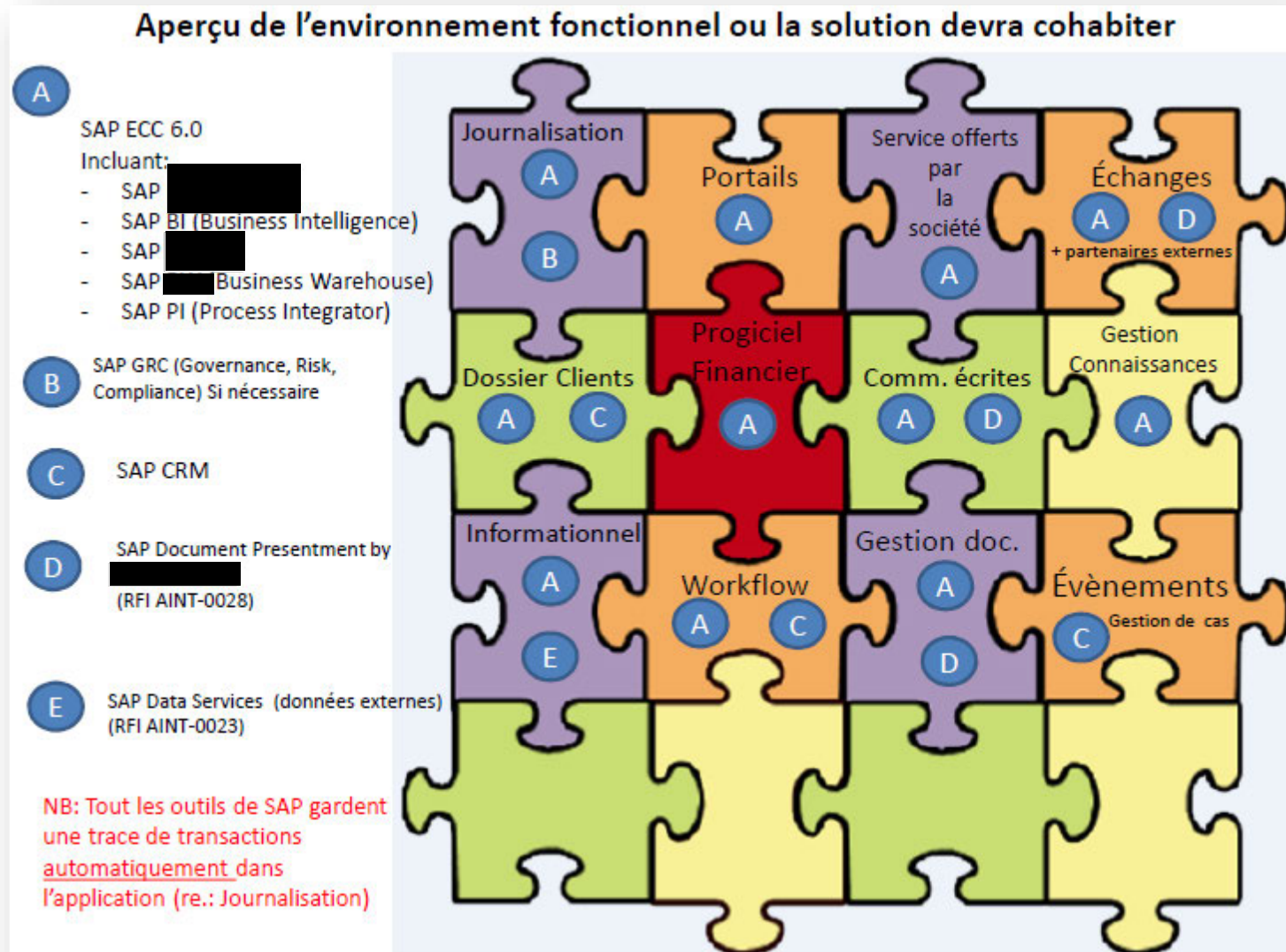
Suite à l'avis d'intérêt (RFI) pour le remplacement de DBS & besoins ARR, trois (3) fournisseurs de progiciels de gestion intégrée (PGI) se sont qualifiés

Préoccupations TI		Intégration écosystème informatique SAAQ Couverture des fonctions financières de base "Back office" Fonctions ARR (Facturation compte à payer) Composantes supportant les fonctions partagées (casque-tête) Outils de gestion des environnements (dev, Essais, déploiement production) Méthodologie d'implantation Disponibilité expertise à Québec Maturité globale de la solution Développement expertise interne Constat selon les critères demandés dans la demande d'information									
Fournisseur	Produit										
Infor	Lawson	2	5	1	2	2	2	1	3	\$\$	Ne couvre pas ARR
Médiasolution	Virtuo	2	3	1	1	2	2	3	2	\$\$	Ne couvre pas ARR
Microsoft	Dynamics AX	4	4	2	3	4	4	3	3	\$\$\$	Qualifiable
Oracle	Oracle E-Business suite	2	5	3	3	3	4	3	4	\$\$\$\$	Qualifiable
SAP		3	5	3	3	3	4	2	5	\$\$\$\$	Qualifiable
Niveau de couverture perçue :		5	Excellent (configuration, paramétrage, développement minimal)								
		4	Très bon								
		3	Acceptable / bon								
		2	Faible / Ajout de produit tiers								
		1	Non disponible								

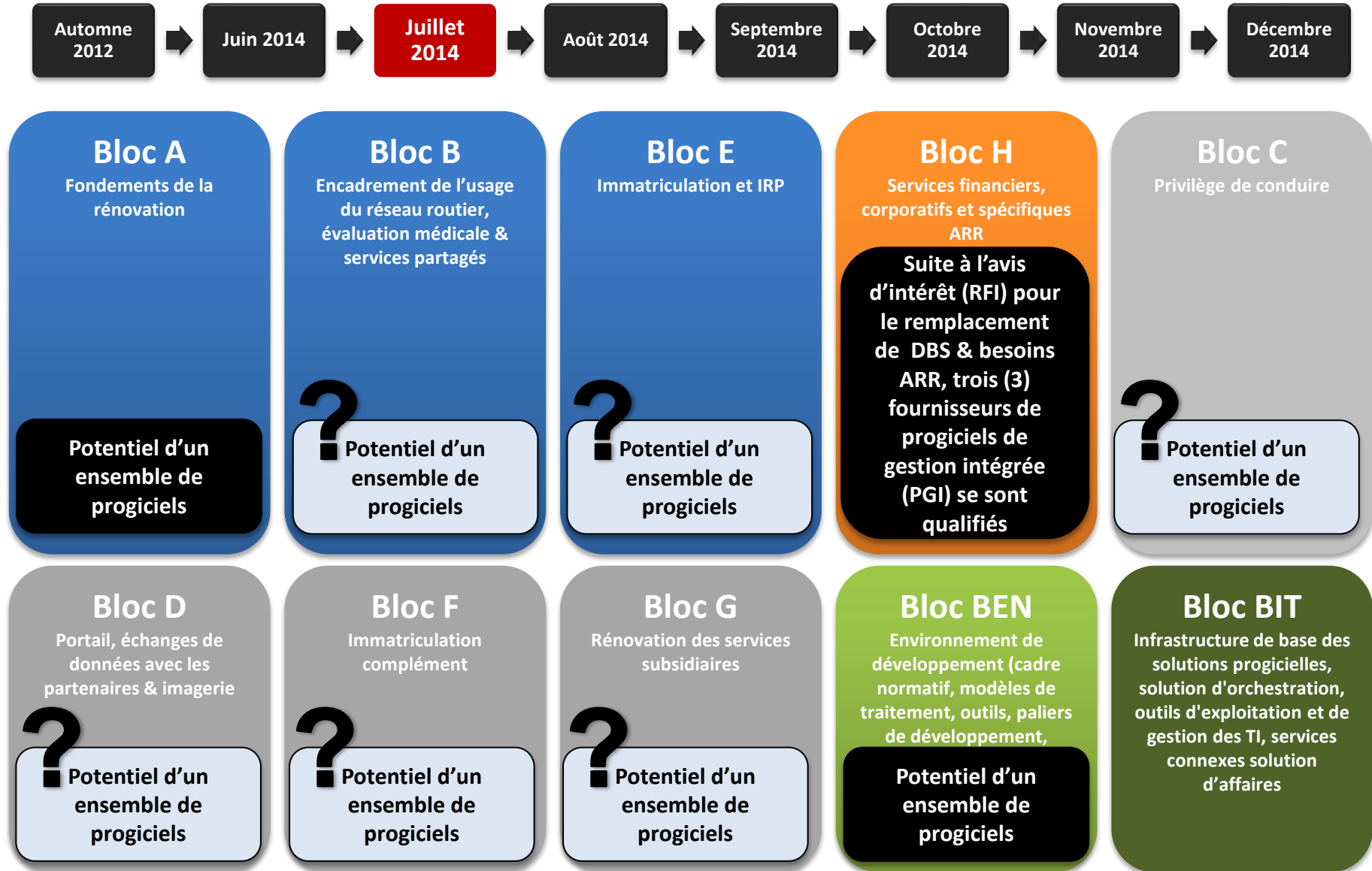
Constats sur l'étendue des solutions progicielles suite à l'avis d'intérêts du bloc H



Y-a-t-il pour le Plan de Pérennité un potentiel accru d'utiliser un ensemble de progiciels de gestion intégrée (PGI) ?



Y-a-t-il pour le Plan de Pérennité un potentiel accru d'utiliser un ensemble de progiciels de gestion intégrée (PGI) ?



Questionnement sur les choix technologiques

- Suite aux travaux qui ont eu lieu de septembre 2013 à juin 2014, il appert qu'un ensemble de progiciels génériques pourraient répondre à un ensemble de besoins d'affaires
- Suite à l'avis d'intérêt de juin 2014, il appert que 3 solutions de progiciels de gestion intégrée (PGI) répondent aux besoins du bloc H
- Ces 3 solutions semblent également pouvoir répondre aux besoins d'affaires identifiés de septembre 2013 à juin 2014
- Il appert donc qu'il est opportun de démarrer une réflexion sur la portée :
 - d'un ensemble « progiciels de gestion intégrée » (PGI) versus
 - une solution de progiciels BOB « Best Of Breed » & génériquescomme levier stratégique du Plan de Pérennité en réalisant un exercice de positionnement PGI.
- Le positionnement sur la portée influencera la stratégie associée aux plateformes technologiques (BIT) et de développement (BEN)

Objectifs du positionnement PGI

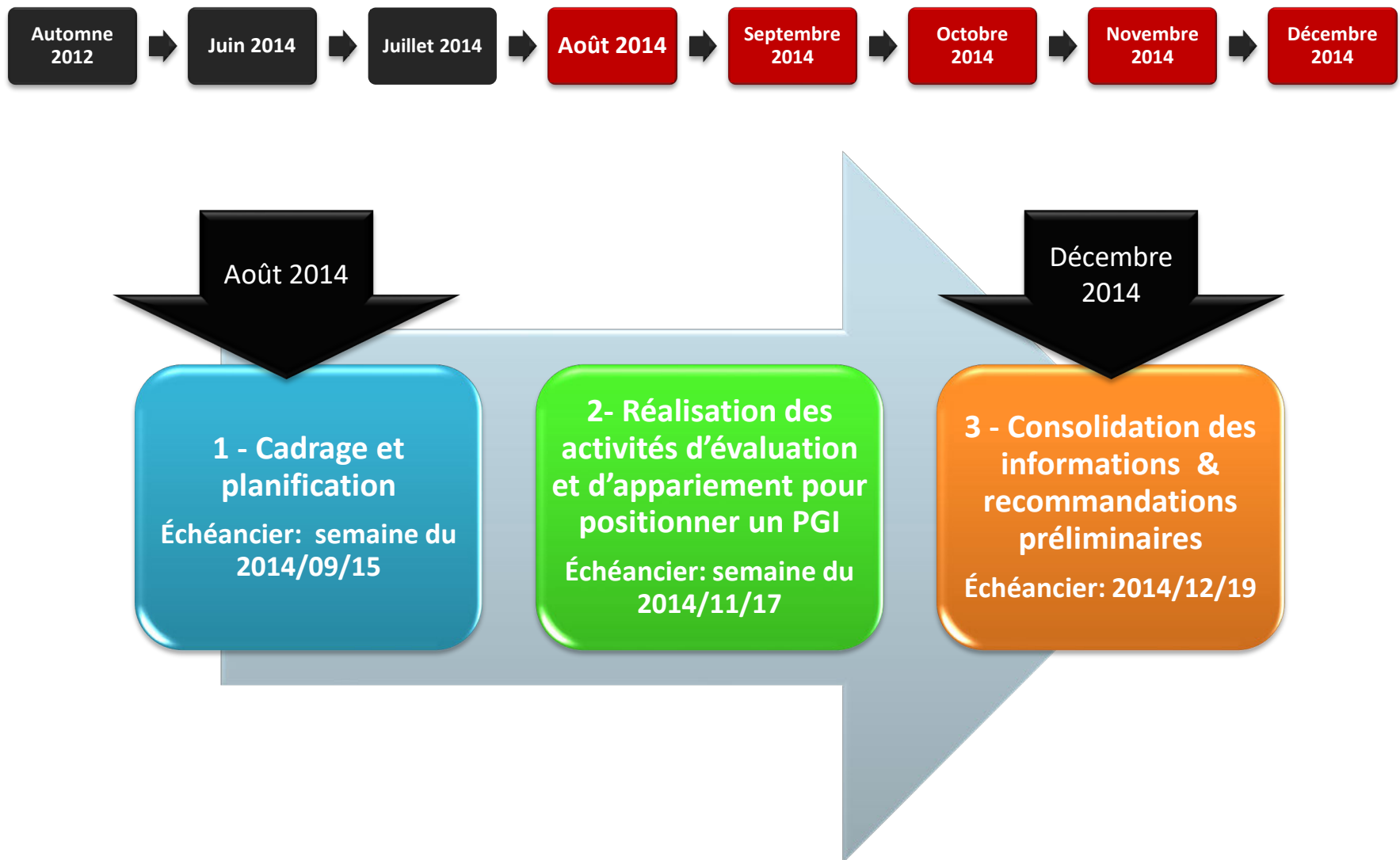


- Positionner l'apport et la portée d'une solution de progiciels de gestion intégrée (ou PGI) dans le cadre du programme de rénovation de l'accès au réseau routier (ARR) ainsi que pour l'ensemble de la société incluant le fond d'assurance (FA).
- Valider s'il serait envisageable, à l'aide d'une solution PGI, de devancer la date de fin du Plan de 2022 à 2019 et de livrer plus rapidement les bénéfices.
- Revoir le Dossier d'affaires 2009-2011 (« business case ») et effectuer des recommandations sur l'utilisation d'un PGI pour d'autres fins que de supporter les activités financières de la société au «Comité de direction» à partir des activités d'évaluation et d'appariement d'un ensemble de thèmes avec le PGI.

CE N'EST PAS C'EST:

Le but de cette exercice n'est pas la sélection d'un PGI spécifique mais bien de comprendre la portée, l'apport potentiel et les impacts d'acquérir et d'exploiter ce type de solution.

Trois (3) principaux jalons du positionnement PGI



Les thèmes et les volets considérés pour réaliser le positionnement du PGI

LES THÈMES COMPRENNENT:

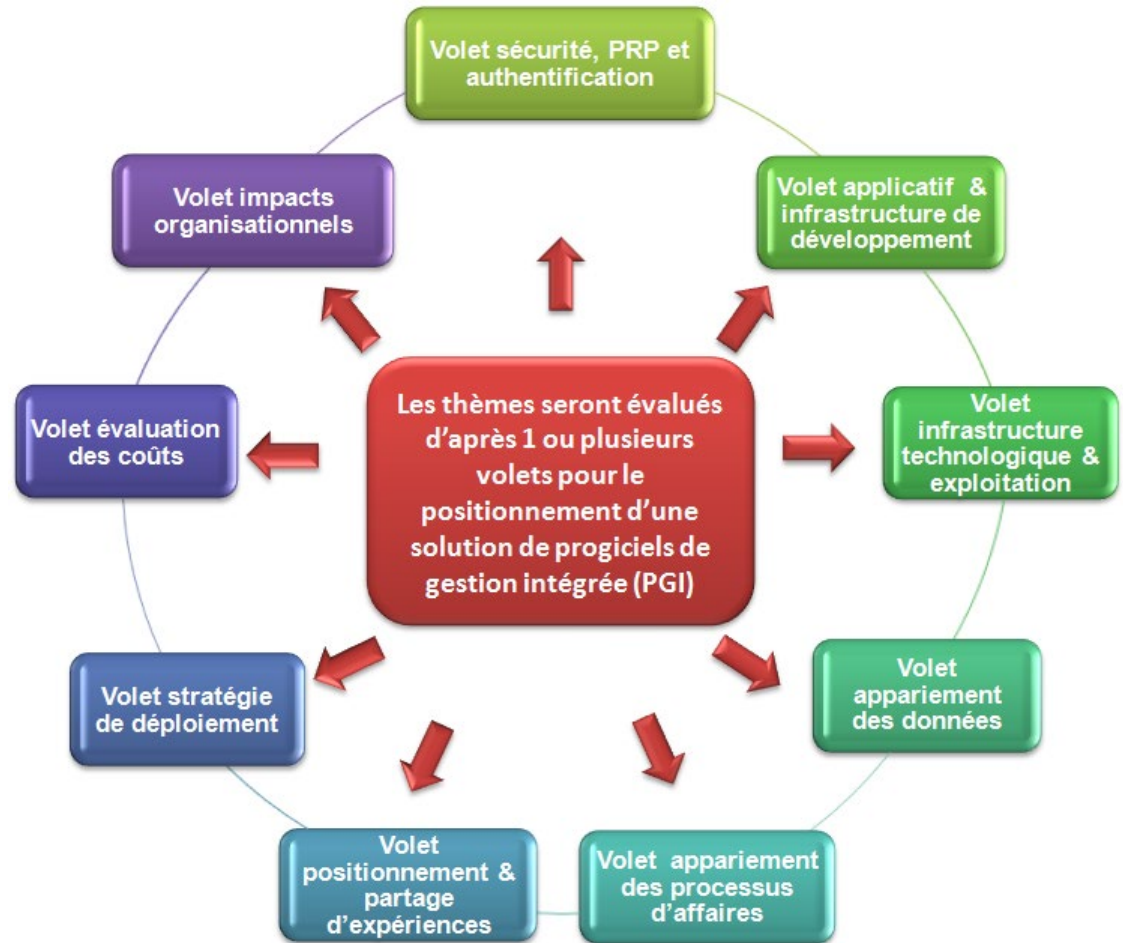
a) Thèmes globaux:

- Concepts de base PGI 101;
- Approche / méthodologie de déploiement d'un PGI

b) Thèmes qui concernent l'infrastructure technologique de développement & d'exploitation ainsi que l'applicatif (Blocs BEN & BIT)

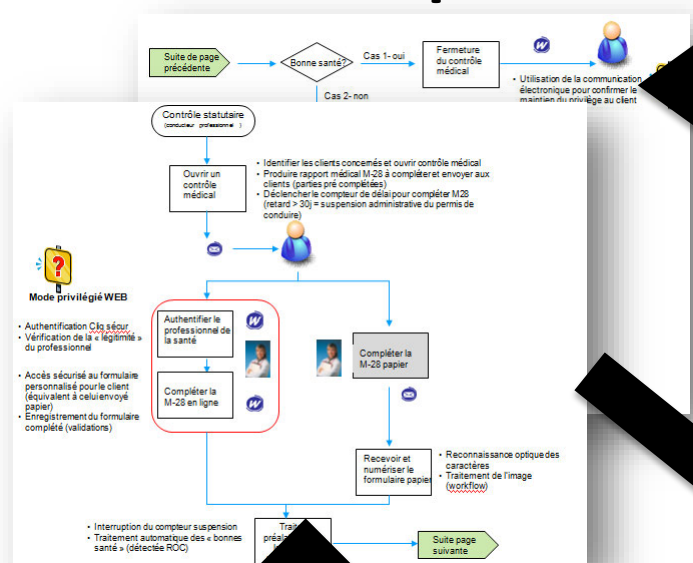
c) Appariement des données et autres thèmes relatifs aux données;

d) Appariement des processus d'affaires à l'aide des scénarios.



Pour réaliser le positionnement du PGI, chaque thème sera examiné sous 1 ou plusieurs des neuf (9) volets suivants

Portée des démonstrations de l'appariement des données & processus d'affaires



Approximativement 5 scénarios d'affaires (ARR & FA) sélectionnés en fonction des écueils « Fatal Flaws »

Progiciels de gestion intégrée (PGI)

APPARIEMENT ?

Veuillez noter que pour les %, il s'agit d'un ordre de grandeur illustrant:

- la portion des besoins qui s'apparient au PGI et;
- la répartition de comment les écarts peuvent être comblés.

Cadre typique de gouvernance des TI

% APPARIEMENT

1- Paramétrage standard ou avancé PGI

2- Progiciel spécialisé (certifié PGI)

3- Développement assisté par atelier du PGI

4- Développement maison

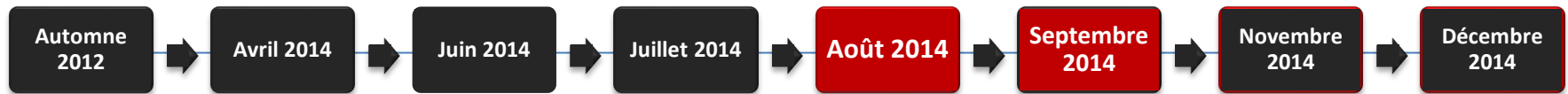
% ÉCARTS

Pour l'appariement, la sélection des données sera faite en fonction des données requises par les 5 scénarios d'affaires

Scénarios de l'accès au réseau routier (ARR) et du Fonds d'assurance (FA)



Ce qui a été réalisé à ce jour et prochaines étapes à très court terme



Réalisations à ce jour

- Définir et mettre en place l'approche de positionnement et les outils requis
- Inventorier les thèmes d'évaluation et d'appariement du PGI
- Démarrer la documentation des thèmes
- Présenter l'approche de positionnement PGI au comité de gestion VPTI
- Présenter l'approche du positionnement et sa portée à l'éditeur de PGI pour valider sa faisabilité et convenir des prochaines étapes

Prochaines étapes à très court terme

- Finaliser la documentation des thèmes (incluant la validation et bonification des scénarios par les lignes d'affaires)
- Conduire une rencontre de démarrage à l'ensemble des intervenants (MOP & approche de positionnement PGI)
- Revoir en détail la portée des thèmes avec l'éditeur PGI ainsi que le calendrier des activités que celui-ci aura proposé

Exemple d'un scénario de l'accès au réseau routier (ARR)

(*version « document de travail »*)

-> atelier de validation avec ARR semaine du 8 septembre

ANNEXE

3- Scénario de fonctionnement – Transaction d'immatriculation

- Caractéristiques du scénario:
 - Un client se présente chez un mandataire pour enregistrer une transaction faite chez un commerçant dans laquelle il a vendu son vieux véhicule au commerçant et fait l'acquisition d'un véhicule neuf qu'il voudra immatriculer en copropriété :
 - Service 1:
 - Il profite de l'occasion pour enregistrer un changement d'adresse:
 - Déménagement d'une zone (Montréal) ou il avait payé la contribution de 75\$ pour le transport en commun (OPT) à une zone (Wendake) ou il devra maintenant payé 35\$ pour cette contribution;
 - Comme sa nouvelle adresse est sur une réserve indienne, il pourra bénéficier des privilèges de son statut d'indien pour ses futures transactions;
 - Service 2:
 - Il laisse au commerçant un véhicule promenade qui lui appartenait à lui seul et pour lequel il avait encore 2 mois 1/2 de validité du privilège;
 - Une première attestation de transaction avec un commerçant (ATAC) contient les renseignements nécessaires pour permettre de transférer le véhicule au nom du commerçant et libérer la plaque pour qu'elle puisse éventuellement être réutilisée par le client.
 - Il aura droit aux crédits suivant sur les éléments suivants (payés d'avance) pour les 2 mois non consommés (1) en fonction des montants réellement payés au moment du renouvellement du privilège (utilisation de la tarification 2013 dans tableau en annexe 1):
 - Droits d'immatriculation, contribution d'assurance et taxe appliquée sur cette contribution s'il y a lieu, contribution OPT.
 - Il désire que la SAAQ lui émette un chèque pour ces crédits parce qu'il ne veut pas les appliquer sur le nouveau véhicule acquis.

(1) La règle d'affaire pour le calcul est normalement le paiement complet du mois dès qu'une journée est consommée dans ce mois (2 mois ½ restant d'utilisation pour la période en cours + le renouvellement = 15 mois)

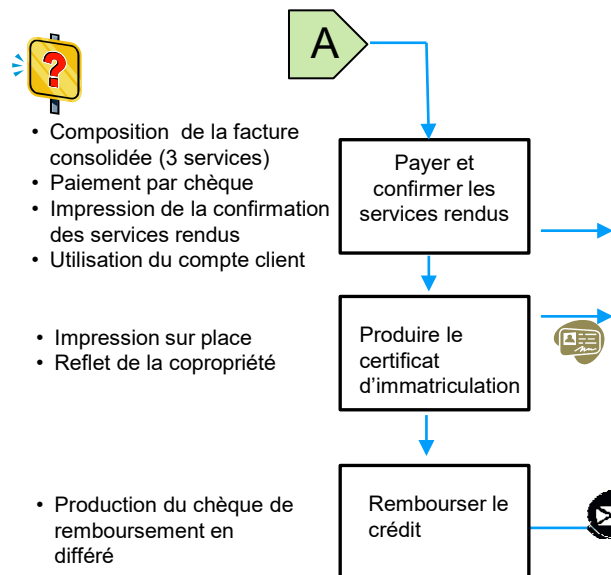
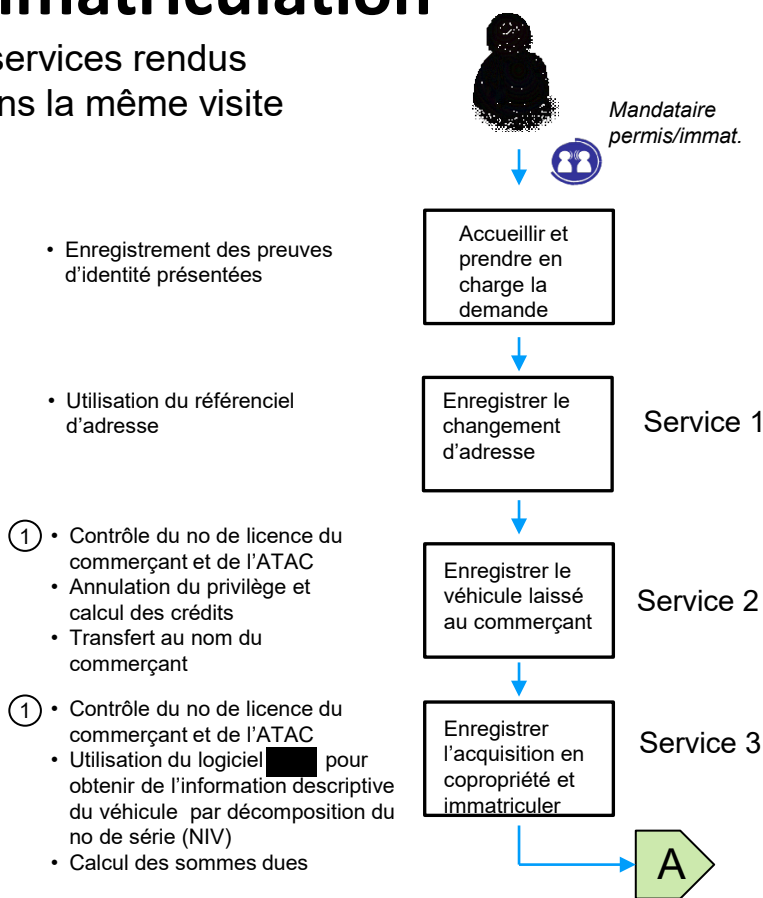
3- Scénario de fonctionnement – Transaction d'immatriculation

- Caractéristiques du scénario (suite):
 - Service 3:
 - Il désire immatriculer le nouveau véhicule qu'il acquiert en copropriété avec sa conjointe. C'est lui qui est désigné comme propriétaire responsable;
 - Une 2ème ATAC donne les renseignements nécessaires sur l'identité des 2 copropriétaires et le prix de vente. Une description de véhicule neuf (DVN) donne toute l'information descriptive du véhicule;
 - La détermination de la catégorie d'usage et le calcul des sommes dues pour l'immatriculation du nouveau véhicule prennent en compte les éléments suivants:
 - Le véhicule a été acquis pour la somme de 52,000\$ ce qui fait en sorte qu'un montant équivalent à 1% de l'excédant de 40,000\$ doit être perçu comme droit d'immatriculation additionnel sur les véhicules de luxe;
 - La taxe de vente à percevoir pour le ministère du revenu Québec est de 9,98% du prix de vente
 - Devant le choix de payer une immatriculation pour la période d'utilisation restante avant sa date de renouvellement et la possibilité de renouveler maintenant pour 12 mois additionnels, le client choisit de renouveler;
 - » Le client peut bénéficier d'un transfert de droit et de contribution d'assurance pour le mois en cours suite au fait qu'il a laissé un véhicule en échange et que la transaction est enregistrée à son dossier (comme responsable). La période à couvrir pour la tarification est donc de 14 mois au lieu de 15 (1).
 - » Pour la tarification des droits d'immatriculation, de la contribution d'assurance des frais d'administration et du coût pour la plaque, se référer à la table de paramètres en annexe 1. Les 2 mois restants seront tarifés selon les barèmes 2013 et les 12 mois additionnels selon les barèmes 2014.
 - » Comme le client peut bénéficier de son statut d'indien, il sera exempté de la taxe sur les produits et services de 9% normalement chargée pour la contribution d'assurance
 - » Après vérification de la nouvelle adresse, on doit tenir compte de la nouvelle contribution proportionnelle à l'OPT non taxable.
 - Le nouveau certificat est émis en point de services et est émis au nom du client avec la mention « en commun ». Les liens sont faits au système pour être en mesure de retracer la copropriétaire.

(1) La règle d'affaire pour le calcul est normalement le paiement complet du mois dès qu'une journée est consommée dans ce mois (2 mois ½ restant d'utilisation pour la période en cours + le renouvellement = 15 mois)

3- Scénario de fonctionnement – Transaction d'immatriculation

3 services rendus
dans la même visite



- Comme mesure de contrôle de la fraude, la SAAQ fait un suivi serré des commerçants et de l'utilisation des ATAC
 - Le commerçant détenait-il une licence valide au moment de la vente?
 - L'ATAC utilisée fait-elle partie du lot que la SAAQ lui a acheminé?

3- Scénario de fonctionnement – Transaction d'immatriculation

- Éléments de prise en charge ou de compatibilité à vérifier:
 - Utilisation du référentiel d'adresse
 - Création d'une immatriculation en copropriété
 - Utilisation d'un logiciel (■■■■■) pour valider le no de série du véhicule (NIV) et obtenir automatiquement l'information descriptive du véhicule par décomposition.
 - Facturation, paiement et preuve de service rendu
 - Calculs de tarification complexes
 - Calcul d'un crédit
 - Intégration de plusieurs services dans la composition de la facture (notion de panier de services)
 - Liens avec le compte client
 - Contrôle des pièces officielles
 - Performance du cycle transactionnel avec le client
 - Organisation de l'information pour l'exploitation informationnelle
 - Concepts de « cycle de relation avec la clientèle » et de « visite »

Sommaire des paramètres de tarification

	2013	2014
OPT Montréal	75\$	75\$
OPT Wendaké	35\$	35\$
Contribution additionnelle Véhicules de luxe (applicable sur le montant de vente excédant 40,000\$)	1% de l'excédent	1% de l'excédent
Taxe de vente (perception pour revenu Québec)	9,98%	9,98%
Droits d'immatriculation (base annuelle)	111\$	112\$
Contribution d'assurance (base annuelle)	117,43\$	118,49\$
Taxe sur la contribution d'assurance (lorsqu'applicable)	10,57 \$ (9%)	10,67\$ (9%)
Frais d'administration sur chg d'adresse (serv. 1)	0 \$	0 \$
Frais d'administration sur annulation privlg (serv. 2)	0 \$	0 \$
Frais d'administration sur immatriculation (serv.3)	4,25 %	4,30 %
Coût pour la plaque d'immatriculation	2,15\$	2,15\$